



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2025

Protoxyde d'azote : l'Association Antoine Alléno tire la sonnette d'alarme

Le protoxyde d'azote a coûté la vie à trop jeunes en seulement un mois, dont trois, le 3 décembre, dans le Gard, un, le 1er novembre, à Lille. Ces drames rapprochés imputables au protoxyde d'azote ne sont pas une coïncidence. Ce grave problème de santé publique exige une réponse immédiate de la part des pouvoirs publics en adoptant d'urgence le décret d'application de l'homicide routier attendu depuis le 9 juillet 2025.

Le protoxyde d'azote est une substance hautement dangereuse et addictive. Bien que sa vente soit interdite aux mineurs, il reste facilement accessible. Les fabricants ont pleinement connaissance de ce détournement tragique, comme le prouvent les formats aromatisés et les stratégies marketing clairement ciblées vers les jeunes.

Au volant des véhicules, les effets sont dévastateurs : perte totale de contrôle, « trous noirs » visuels, euphorie incontrôlable.

Selon le rapport de la Fondation VINCI Autoroutes publiée en octobre 2025¹, **1 jeune de moins de 35 ans sur 10 a déjà consommé du protoxyde d'azote en soirée. Parmi ces consommateurs, 1 sur 2 l'a consommé au volant.** Ces chiffres illustrent l'ampleur du phénomène.

« Ces drames doivent enfin provoquer une prise de conscience de notre société sur cette réalité : le protoxyde d'azote tue. Les jeunes se le procurent aisément et les fabricants le savent. Et pourtant, l'inaction persiste face à cette substance mortelle sur la route. Il faut agir maintenant, » déclare Yannick Alléno, président de l'Association Antoine Alléno.

L'Association Antoine Alléno appelle à la publication sans délai des décrets d'application de l'homicide routier établissant la liste des substances psychoactives dont le protoxyde d'azote doit faire partie ; et à financer massivement la recherche scientifique pour développer des dispositifs fiables de détection du protoxyde d'azote, notamment chez les conducteurs.

Contact presse :

Naïri Khemtemourian - nairi.khemtemourian@havas.com - +33 7 72 72 34 12

Stéphanie Prunier – stephanie.prunier@havas.com - +33 6 10 51 74 20

À propos de l'Association Antoine Alléno :

Le 8 mai 2022, Antoine Alléno disparaissait tragiquement à l'âge de 24 ans, victime d'un acte de violence mortel qui n'aurait jamais dû se produire. Antoine Alléno a été enlevé à sa famille, mortellement percuté en sortant du travail par un individu récidiviste, fuyant au volant d'une voiture volée.

Sa famille et ses proches ont décidé de transformer leur douleur en une énergie constructive, pour aider et agir. Ensemble, ils ont fondé, en septembre 2022, l'Association Antoine Alléno afin de prévenir les actes de violences contre les générations futures et de venir en aide aux victimes de moins de 25 ans ainsi qu'à leur famille.

¹ « Protoxyde d'azote : rien d'hilarant », [rapport de la Fondation Vinci Autoroutes](#), 22 octobre 2025.